

NOTE FLASH

Direction de l'Analyse Des Etudes et des Statistiques

Les personnels en 2019

Académie d'Aix Marseille

Rectorat
DAES

Référence
DAES
2020-054

Dossier suivi par
Carine Bourcier-Girieux

04 42 91 73 52

ce.daes@ac-aix-marseille.fr

Chiffres clés :

L'académie d'Aix-Marseille compte 52 235 agents au 30 novembre 2019, dont 46 318 affectés dans le secteur public, qui représente 89 % des personnels.

Champ :

La Base Statistique des Agents (BSA) permet de réaliser un état des lieux des effectifs de personnels affectés dans les établissements publics et privés de l'académie.

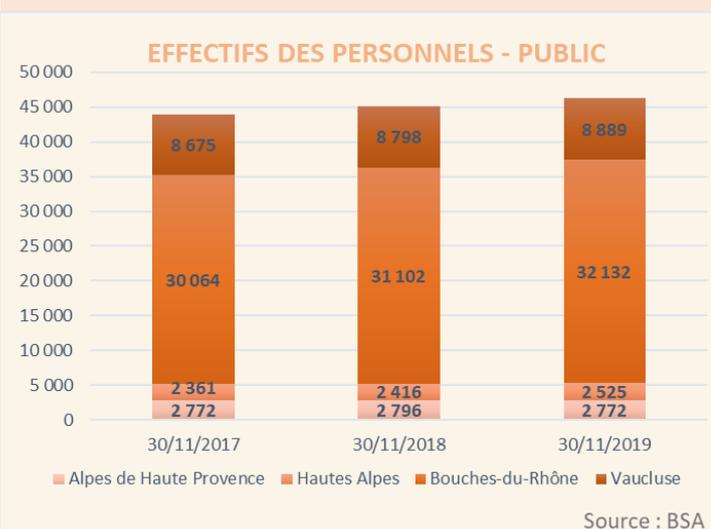
Cette base sert également à la publication annuelle du bilan social de l'académie, à une date de référence, le 30 novembre de chaque année.

Au 30 novembre 2019, les 52 235 personnels de l'académie se répartissent selon leur département d'affectation :

Personnels au 30/11/2019	Secteur		ENSEMBLE	%
	Département	PUBLIC		
Alpes de Haute Provence	2 772	117	2 889	6%
Hautes-Alpes	2 525	148	2 673	5%
Bouches-du-Rhône	32 132	4 574	36 706	70%
Vaucluse	8 889	1 078	9 967	19%
Total Académie	46 318	5 917	52 235	100%

Le département des Bouches-du-Rhône concentre 70 % des personnels. Couvrant l'ensemble des fonctions, enseignantes et non enseignantes, les 46 318 agents du secteur public représentent 89 % des personnels.

Depuis 2017, une évolution constante des personnels du secteur public :



Le nombre de personnels dans l'académie d'Aix-Marseille augmente de 5,6 %.

Dans les Hautes Alpes et les Bouches-du-Rhône, cette évolution est de près de 7 % ; elle est de 2,5 %

dans le Vaucluse et nulle dans les Alpes de Haute-Provence, entre le 30 novembre 2017 et 2019.

LES PERSONNELS DANS LE PUBLIC EN 2019

Dans le secteur public, les personnels affectés se répartissent selon les 6 catégories suivantes :

Personnels au 30/11/2019	Nb agents	%	Nb femmes	% femmes
Personnel AED, AESH	8 517	18,4%	6 846	80,4%
Personnel ATSS	3 098	6,7%	2 554	82,4%
Personnel 1er degré	15 338	33,1%	13 068	85,2%
Personnel 2nd degré	17 619	38,0%	10 668	60,5%
Personnel d'éducation et d'orientation	999	2,2%	787	78,8%
Personnel de direction et d'inspection	747	1,6%	404	54,1%
Tous personnels	46 318	100,0%	34 327	74,1%

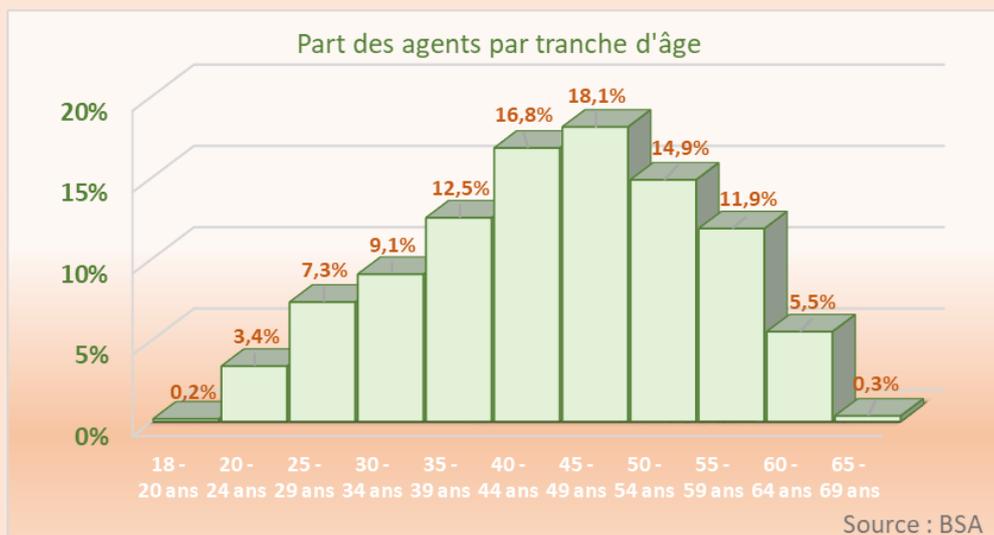
Les personnels des 1^{er} et 2nd degrés représentent plus de 70 % des personnels de l'académie. Parmi les autres personnels, les assistants d'éducation et accompagnants des élèves en situation de handicap représentent à eux seuls 18,4 %.

Près des trois quarts des personnels de l'académie sont des femmes, et cette proportion est particulièrement élevée parmi les personnels du 1^{er} degré et les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé. La proportion de femmes est plus faible parmi les personnels de direction et d'inspection, mais elles restent majoritaires quelle que soit la catégorie de personnels.

Au sein de l'académie, les 40-55 ans représentent la moitié des personnels :

Les tranches d'âges les plus représentées sont les 40-44 ans et les 45-49 ans.

Les 50 ans et plus constituent près d'un tiers des personnels de l'académie avec une part de 32,6 %. Aux extrémités, les 55 ans et plus et les moins de 35 ans représentent environ 20 % des personnels.



Par catégorie de personnels, les âges moyens varient de 13 ans autour de l'âge moyen :

Personnels au 30/11/2019	Age moyen
Personnel AED, AESH	39,5
Personnel ATSS	49,1
Personnel 1er degré	43,4
Personnel 2nd degré	45,3
Personnel d'éducation et d'orientation	47,4
Personnel de direction et d'inspection	52,2
Tous personnels	44,0

Avec un âge moyen de 44 ans pour l'ensemble des personnels de l'académie, les personnels d'éducation et accompagnants des élèves en situation de handicap sont globalement plus jeunes ; un quart de ces personnels a moins de 30 ans.

A l'inverse, l'âge moyen des personnels de direction et d'inspection est beaucoup plus élevé, avec un écart de + 8,2 ans par rapport à la moyenne d'âge de

l'ensemble des personnels ; 65,5 % de cette catégorie de personnels a 50 ans ou plus.